

Guide des bonnes pratiques

Sommaire

P. 3 Introduction/présentation

P. 3 Important à savoir

P. 4 Préparer une intervention, situations types:

↳ Cours et conférences

↳ Ateliers et entretiens individuels

P. 6 Le métier d'interprète français / langue des signes française

P. 7 Quelques signes pour débiter

P. 10 Outils et ressources

P. 12 L'ateliers des langues au sein de l'école (plan)

Introduction / Présentation

L'école des Beaux-Arts de Marseille est site pilote pour le programme PiSourd-e et met en place les conditions d'accès à l'enseignement de l'art et du design par une série de dispositifs.

Sa philosophie repose sur une approche bilingue, français écrit / langue des signes française, tout en s'adaptant aux différents profils des étudiant-e-s ou des intervenant-e-s. Ici, nous estimons que les inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, à la formation et à la professionnalisation, entre autres, sont déjà bien trop grandes. Nous souhaitons donc, à notre échelle, faciliter l'accès à l'enseignement, aux ateliers et aux pratiques afin de réduire les inégalités au sein des études aux Beaux-Arts de Marseille.

Parmi les dispositifs mis en place, l'école organise la présence d'interprètes pour les étudiant-e-s. Cela les libère d'une charge mentale qu'ils subissent suffisamment au quotidien ou qu'ils ont expérimenté pendant leur parcours d'études.

Aussi, chaque année, un appel à volontariat pour la prise en notes des cours est communiqué aux étudiant-e-s entendant-e-s qui sont inscrit-e-s dans les mêmes cours que les étudiant-e-s sourd-e-s. Ce travail est rémunéré chaque fin de semestre.

Enfin, un suivi individuel, des réunions collectives, de l'aide au français écrit et à la traduction sont assurés en équipe par un-e enseignant-e coordinateur-riche locuteur-riche de LSF, un-e enseignant-e de français langue étrangère et un-e moniteur-riche diplômé-e de l'école ayant une bonne connaissance de son fonctionnement avec l'aide des interprètes.

Important à savoir

La langue des signes française est une langue à part entière. Elle a été longtemps rejetée en France à l'issue d'un congrès international qui s'est déroulé à Milan en 1880. Lors de ce congrès, il a été affirmé que pour l'éducation des jeunes sourd-e-s, la méthode orale seule était recommandée (le français articulé et la lecture labiale). Déclarée langue de droit en 1991, puis reconnue comme langue à part entière en 2005, elle fait aujourd'hui l'objet d'une proposition de loi visant à l'inscrire dans la constitution.

On dit donc bien « langue » des signes et non pas « langage » des signes. Il existe plusieurs surdités. Certaines personnes le sont de naissance, d'autres le deviennent à la suite d'un accident, d'une pratique sportive, d'une maladie, etc. On parle alors de surdité pré ou post-linguale. Le rapport à la langue française, orale (et la possibilité de lecture labiale) et écrite est différente selon les cas. La langue des signes française est la langue première pour nombre de ses locuteur-riche-s. La langue française (orale et écrite) est considérée comme langue seconde, ou étrangère seconde.

Préparer une intervention, situations types

1. Cours, conférences et réunions

Réserver un-e interprète en envoyant une demande par mail. Cette requête doit être faite suffisamment tôt, un mois à l'avance si possible. Dans cette demande, il faut préciser la date, les horaires, la salle du cours et quelques indications sur la nature des contenus (exemples: cours théorique, temps d'atelier, peu d'échange verbal, échanges soutenus, en continu...)

reservations.interpretes@beauxartsdemarseille.fr

Afin que les interprètes puissent se préparer et intervenir au mieux, il faudra transmettre par mail des documents sur les sujets qui seront abordés: textes, termes spécifiques, références, documentation autre...

interpretes.pisourd@beauxartsdemarseille.fr

Conseils

- ↳ Projection: favoriser les vidéos sous-titrées en français.
- ↳ Salle de cours: favoriser un espace avec une bonne acoustique et un bon éclairage pour l'interprète.
Dans le cas d'une salle de projection, un éclairage d'appoint ou un spot au-dessus de l'interprète sera indispensable pour une bonne visibilité de la langue.
- ↳ Attention à la prise de parole de chacun-e (se couper la parole rend impossible l'interprétation de toutes). De la même manière, pour laisser la possibilité à la personne sourde d'intervenir, attendre la fin de l'interprétation (il peut y avoir un décalage de quelques secondes).
- ↳ Prévoir la projection d'un document pour les noms propres et termes techniques (ou les inscrire au tableau).
- ↳ Penser une temporalité au regard: la langue passant par le canal visuel, on ne peut pas regarder et écouter simultanément. Laisser le temps de regarder le document, et le temps d'écouter (avec les yeux).
- ↳ Suivre un cours et des échanges en situation d'interprétariat génère une plus grande fatigue que dans une même langue source. Des temporalités plus adaptées peuvent être proposées lors de vos échanges collectifs en ateliers, pendant les cours et conférences.

2. Ateliers et entretiens individuels

Si un·e étudiant·e locuteur·rice de LSF demande la présence d'un·e interprète pour un entretien, merci d'envoyer plusieurs créneaux possibles pour vous, en amont de la rencontre (un mois à l'avance si possible) à cette adresse:

reservations.interpretes@beauxartsdemarseille.fr

Conseils

Il est préférable que la personne concernée choisisse elle-même son mode langagier dans le cas de l'entretien individuel: langue des signes française avec interprète ou langue française (orale ou écrite).

En situation d'interprétariat

- ↳ La personne sourde locutrice de LSF regarde l'interprète en raison du canal visuel/gestuel de la langue. Elle reste la personne avec laquelle vous êtes en échange verbal, adressez-vous à elle.
- ↳ Faites attention à tout obstacle qui viendrait interrompre le lien visuel entre la personne sourde et l'interprète.
- ↳ Prévoyez des temps d'échanges plus longs afin de laisser le temps à l'interprétation (par exemple un 1/3 temps supplémentaire est prévu dans ce cas pendant les concours et examens).
- ↳ Lorsque l'échange est sans interprète et que vous ne maîtrisez pas la LSF, si l'étudiant·e le peut et l'accepte:
 - Articulez bien, sans crier (la déformation de la bouche rend difficile la lecture labiale)
 - Évitez tout obstacle devant la bouche (main devant la bouche, port d'une écharpe...)
 - Utilisez votre corps en mimant, en pointant...

Dans tous les cas

Ayez à disposition de quoi écrire.

Le métier d'interprète français / langue des signes française

Les interprètes intervenant aux Beaux-Arts de Marseille sont tous·tes formé·e·s à l'interprétariat et titulaires d'un diplôme de grade master garantissant le code de déontologie du métier: secret professionnel/fidélité dans la restitution du message/neutralité.

Iels travaillent dans différents domaines: enseignement, culture, justice, santé, champ social et politique. Aux Beaux-Arts de Marseille, iels interviennent comme vacataires et sur une réservation faite suffisamment tôt (un mois à l'avance si possible), leur agenda se remplissant très vite. Il est important de respecter les horaires de réservation, leur planning n'est pas toujours flexible.

L'interprète français/langue des signes française travaille « dans les deux sens ». Les langues utilisées étant sur des canaux différents (visuel/gestuel et audio/phonatoire), la simultanéité à quelques secondes près est parfaitement possible.

Communication, diffusion d'informations écrites

Affiches, mail, prise en notes des cours, SMS, réseaux sociaux...

Conseils

L'emploi de pictogrammes est recommandé, notamment pour toute communication ciblée (par exemple le pictogramme présence d'interprète français/LSF pendant les conférences, JPO...)

Quelques signes pour débiter



- Bonjour -

Vidéo en LSF



- Ça va -

Vidéo en LSF



- Merci -

Vidéo en LSF



- S'il vous plaît -

Vidéo en LSF





- Art -

Vidéo en LSF



- Design -

Vidéo en LSF





– École des Beaux-Arts

Vidéo en LSF



– Pilab –

Vidéo en LSF



– PiSourd-e –

Vidéo en LSF



– Atelier des langues –



Vidéo en LSF



– Bibliothèque –



Vidéo en LSF



Outils et ressources

Outils

- ↳ Application de sous-titrage AVA: permet le sous-titrage d'une conversation en direct (micro bluetooth compatible, disponible en prêt à l'atelier des langues).

<https://fr.ava.me>

- ↳ Application Rogervoice: permet d'appeler dans différents modes d'appels (langue des signes ou sous-titrage).

<https://rogervoice.com/fr/nos-solutions/accessibilite-telephonique-pour-tous/>

- ↳ Sous-titrage disponible sur la plateforme Teams:

[Dans la barre de réglage > autres > langue & voix > activer les sous-titres > choix de la langue parlée](#)

- ↳ L'application *Notes* sur votre smartphone a une fonction micro qui permet la transcription instantanée de la parole

- ↳ La plateforme d'appel Acceo, sur la page d'accueil du site internet de l'école, permet l'accessibilité téléphonique à tous les services culture (dont l'école des Beaux-Arts de Marseille) aux personnes sourdes et malentendantes

https://app.acce-o.fr/client/ministere_culture

Ressources

- ↳ sur le droit de choisir une communication bilingue, langue des signes et français, dans l'éducation des enfants:

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006696487/1991-01-20

- ↳ sur les difficultés dans l'accès à l'éducation, aux soins et à la citoyenneté. Pour en savoir plus, voir le rapport de Dominique Gillot, 1998:

<https://www.vie-publique.fr/rapport/24385-le-droit-des-sourds-115-propositions-rapport-au-premier-ministre>

- ↳ sur le droit de choisir la langue des signes française comme langue d'enseignement, 2005:

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000002062948

« Art. L. 312-9-1. - La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Tout élève concerné doit pouvoir recevoir un enseignement de la langue des signes française. Le Conseil supérieur de l'éducation veille à favoriser son enseignement. Il est tenu régulièrement informé des conditions de son évaluation. Elle peut être choisie comme épreuve optionnelle aux examens et concours, y compris ceux de la formation professionnelle. Sa diffusion dans l'administration est facilitée. »

- ↳ sur la demande d'inscription de la langue de signes française dans la constitution, 2022:

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0606_proposition-loi

- ↳ afils: association française des interprètes en langue des signes, pour en savoir plus sur le code de déontologie des interprètes:

<https://afils.fr/code-ethique>

- ↳ sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française:

<https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2008-2-page-83.htm>

- ↳ article: *Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du XIX^e siècle*, de Florence Encrevé

- ↳ Et voir le fonds PiSourd.e à la bibliothèque des Beaux-Arts de Marseille

L'ateliers des langues au sein de l'école

L'Atelier des langues situé en B6 propose du soutien en langues pour tout·e étudiant·e.
Pour plus d'information, vous pouvez contacter Franca Trovato et Alexandra Gadoni.

Ateliers techniques

Pratique corporelle	A3
Plateforme LoAD	B1
Fabrication numérique	B2
Impressions numériques/édition	B3, B5
Volume	B7
Maquette(s), 3D, design	C1
Bois	C7
Terre, moulage	D1
Son	D2
Photographie	D3
Labo peinture (mezzanine)	E2
Édition (annexe)	E3
Lithographie, offset, gravure	E4
Sérigraphie	E5
Métal	E6

Pratiques théoriques et artistiques

Salles de cours	1, 2, 3
Amphithéâtre	
	Patio D
Arc, séminaires	D3 bis

Patio B

Atelier des langues/Pisourd·e	B6
-------------------------------	-----------

Bibliothèque

à l'étage

Patio B

Le Comptoir	LC
-------------	-----------

Classe préparatoire

Patio A

Atelier	A2
---------	-----------

Année 1

Patio A

Ateliers	A1, A4
----------	---------------

Pôle média

Patio B

Ateliers	B4
----------	-----------

Pôle volume

Patio C

Ateliers art	C3, C4, C6
--------------	-------------------

Ateliers design	C1, C2
-----------------	---------------

Pôle peinture/dessin

Patio E, D

Ateliers	D4, E1, E8
----------	-------------------

Cours + pratique du dessin	E2
----------------------------	-----------

Galleries

Salle d'exposition haute	10A
--------------------------	------------

Salle d'exposition basse	10B
--------------------------	------------

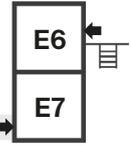
Salles de présentation	D3 bis, C5
------------------------	-------------------

mur-relief, Edouard Pignon

Diego Esposito,
latitude 43°13.62'N/
longitude: 5°26.175'E

Pôle peinture / dessin

Récupérathèque



Patio E

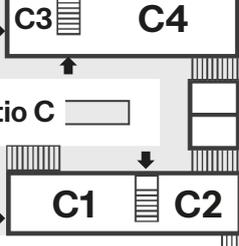
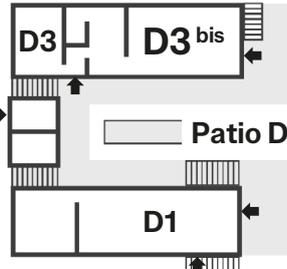
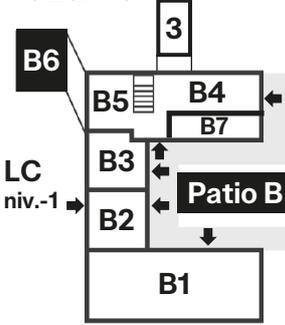


Patio C

Pôle volume

Patio A

Atelier des langues/
PiSourd-e: mezzanine



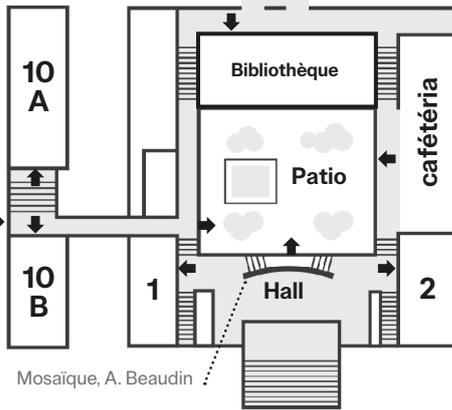
Amphithéâtre

Pôle média



Jean-Daniel Berclaz,
Coupe-vent

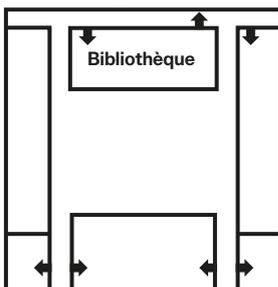
Galleries



Amphithéâtre Puget →
INSEAMM →

Mosaïque, A. Beaudin

À l'étage



- Salle des professeur-e-s
- Édition
- Vie étudiante
- Services des enseignements
- International
- Administration des Beaux-Arts
- Programmation/ recherche
- Professionnalisation/stages
- Comptabilité
- Communication



Sculpture, DICOi

